

## Compte rendu de séance

### Séance du 16 Juin 2021

L' an 2021 et le 16 Juin à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle des fêtes sous la présidence de GOIN-DEMAY Bernadette Maire

**Présents** : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DA COSTA Nathalie, MEYER Katy, MORAND Laetitia, PLUCHARD-RENARD Justine, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme JOYEUX Pascale à Mme MORAND Laetitia  
Excusé(s) : M. GEORGET Frédéric

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 12
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 10/06/2021

**Date d'affichage** : 10/06/2021

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme COURTOIS Corinne

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

Subventions pour les associations - D2021\_06\_01  
Demande pour une ligne de trésorerie - D2021\_06\_03  
Choix des transporteurs pour les sorties de l'Accueil de Loisirs de l'été 2021 - D2021\_06\_04  
Tarifs sorties pour Accueils de Loisirs été - D2021\_06\_05  
Chartre bénévole de la Bibliothèque - D2021\_06\_06  
Devis tronçonneuse - D2021\_06\_07  
Devis nettoyeur haute pression - D2021\_06\_08  
Cession du matériel de la boulangerie - D2021\_06\_09

En l'application de la délibération D2020\_05804 du 27 mai 2020 et de la délibération D2020\_07\_02 du 01 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation à Madame le Maire pour exercer un certain nombre de délégation, conformément aux articles L 2122-22, L 2122-23, L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est donné communication, comme prescrit, des décisions que Madame le Maire a été amenée à prendre depuis le dernier conseil municipal en date du 7 avril 2021.

#### **Décision n°11** : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal - Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature de devis transports pour des sorties scolaires pour un montant de 595.00 € TTC.

**Décision n°12 : Décisions du Maire agissant par délégation du Conseil Municipal - Compte Rendu depuis le dernier conseil municipal**

Madame le Maire demande de prendre acte de la signature d'un devis concernant l'achat de vaisselle pour les gîtes d'un montant de 732.13 € TTC.

Approbation à l'unanimité du Conseil Municipal du 19 mai 2021.

**Subventions pour les associations**

**réf : D2021\_06\_01**

Conformément aux conditions d'attribution soit :

- l'association doit disposer d'une personnalité juridique,
- les subventions aux associations doivent être d'intérêt local,
- les subventions ne constituent en aucune manière un droit pour les associations
- outre l'aide financière directe, l'aide de la commune aux associations pourra revêtir la forme d'aide indirecte sous forme de mise à disposition de la salle des fêtes (une fois dans l'année), du tarif association pour les photocopies, d'emplacements d'affichage.

Le conseil municipal décide que toute association qui sollicitera une subvention auprès de la commune devra faire une demande écrite auprès de la mairie et déposer un dossier comprenant :

- les statuts de l'association
- la composition du bureau
- les comptes du dernier exercice
- le budget prévisionnel pour l'année en cours
- le compte-rendu détaillé pour l'année écoulée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- accorde les subventions suivantes aux associations :

ESMBB	387,00 €
Société de Chasse	136,00 €
Fils d'Argent	374,00 €
Comité de jumelage	405,00 €
Ecole Berryboicienne	405,00 €
Tennis Club	226,00 €
Gym Loisirs	244,00 €
ACPG	177,00 €
ADMR	120,00 €
Coopérative scolaire	249,00 €
Nashville 18	104,00 €
Encouragement du dévouement	40,00 €
Association des amis de la Bibliothèque du Cher	183.45 €
Association sportive du Collège L. Armand	85,00 €
Association les Jardicuriales	405.00 €

Soit un total de 3540.45 euros.

- dit que le montant est inscrit au budget 2021.

**Demande pour une ligne de trésorerie**

**réf : D2021\_06\_03**

Madame le Maire demande à l'ensemble des membres du conseil municipal de solliciter auprès de différents établissements bancaires pour la souscription éventuelle d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000,00 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire à solliciter plusieurs établissements bancaires pour la souscription éventuelle d'une ligne de trésorerie,

**Choix des transporteurs pour les sorties de l'Accueil de Loisirs de l'été 2021**

**réf : D2021\_06\_04**

Suite aux sorties prévues pour l'accueil de loisirs de l'été 2021, Madame le Maire propose de retenir un transporteur.

Deux sociétés de transporteurs ont envoyés des devis.

**STI Centre :**

Pour la sortie du 16 juillet au parc floral d'Apremont sur allier

- 420.00 € TTC

Pour la sortie du 23 juillet à la Borne à Henrichemont

- 287.00 € TTC

Pour la sortie du 30 juillet 21 à la maison de l'eau à Neuvy sur Barangeon

- 248.00 € TTC

Pour la sortie à la caserne des pompiers des Danjons à Bourges

- 122.00 € TTC

Pour un montant total de 1 077.00 € TTC

**Europ Voyages :**

Pour la sortie du 16 juillet au parc floral d'Apremont sur allier

- 420.00 € TTC

Pour la sortie du 23 juillet à la Borne à Henrichemont

- 295.00 € TTC

Pour la sortie du 30 juillet 21 à la maison de l'eau à Neuvy sur Barangeon

- 270.00 € TTC

Pour la sortie à la caserne des pompiers des Danjons à Bourges

- 95.00 € TTC

Pour un montant total de 1 080.00 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- retient pour la sortie, la société Europ Voyages pour un montant de 1 080.00 € TTC

- décide de prendre en charge totale le coût du transport;

### Tarifs sorties pour Accueils de Loisirs été

réf : D2021 06 05

L'accueil de loisirs de l'été est ouvert du 8 au 30 juillet 2021.

Madame MEYER Katy propose au Conseil Municipal les sorties et activités prévues à l'issue de l'accueil de loisirs de l'été ainsi que les tarifs correspondants.

#### Sortie du 16 juillet 2021:

##### Parc Floral d'Apremont sur Allier :

- 4,00 € par enfant de 3 à 17 ans,
- 9,00 € par adulte
- 1 accompagnateur gratuit plus gratuité pour le chauffeur

#### Sortie du 23 juillet 2021:

##### Visite du musée à la Borne à Henrichemont

- 7.50 € par enfant
- gratuité pour les accompagnateurs

#### Sortie du 30 juillet 2021 :

##### Visite de la maison de l'eau à Neuvy sur Barangeon

- 8.00 € par enfant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve les tarifs des sorties et activités de l'accueil de loisirs de l'été 2021,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération,
- dit que les crédits sont inscrits au budget 2021.

### Chartre bénévole de la Bibliothèque

réf : D2021 06 06

Mme Katy MEYER, Adjointe au Maire, informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de rédiger une charte pour les bénévoles de la bibliothèque.

Elle rappelle que ces bénévoles œuvrent au sein de la bibliothèque municipale afin de maintenir un dynamisme nécessaire à la vie de la bibliothèque municipale.

Lecture est donnée de la charte des bénévoles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la charte des bénévoles de la bibliothèque présentée
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents qui découlent de cette délibération

### Devis tronçonneuse

réf : D2021 06 07

Monsieur Jean-Pierre CHALOPIN, Adjoint au Maire, informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter une tronçonneuse pour les agents des services techniques.

Une entreprise a fourni un devis :

- l'entreprise SARL JAMO a fourni un devis pour un montant total de 565.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le devis de la SARL JAMO pour un montant total de 565.00€ HT
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents qui découlent de cette délibération
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2021

**Devis nettoyeur haute pression**

**réf : D2021 06 08**

Monsieur Jean-Pierre CHALOPIN, Adjoint au Maire, informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter un nettoyeur haute pression pour faciliter le travail des agents des services techniques.

Une entreprise a fourni un devis :

- l'entreprise SARL JAMO a fourni un devis pour un montant total de 938.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le devis de la SARL JAMO pour un montant total de 938.00 € HT
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents qui découlent de cette délibération
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2021

**Cession du matériel de la boulangerie**

**réf : D2021 06 09**

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'élaboration du bail à la société Marcel Jean-Jacques, il est demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur la vente du matériel, pour un coût de 9 268,00 € HT soit 11 585.00 € TTC.

Cette vente sera incluse comme condition obligatoire pour l'établissement du bail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la vente du matériel pour un coût de 9 268.00 € HT soit 11 585.00 € TTC
- Décide que cette vente sera incluse comme condition obligatoire pour l'établissement du bail
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents qui découlent de cette délibération

**Questions diverses :**

- Report du printemps de l'écologie entre le 2 et le 10 octobre 2021,
- Rencontre avec Madame l'inspectrice d'académie (échange concernant le RASED (réseau aide spécialisé pour les élèves en difficulté)
- Accord de l'académie pour la fermeture de l'école de Berry-Bouy, attente du décret de la Préfecture du

Cher,

- Fermeture du multi-accueil "le jardin de pomme d'api" le 2 juillet 2021.
- Fermeture de tous les services de la mairie,
- location d'un logement allée des champs fleuris
- Jardin Passions fête ses 20 ans, la manifestation aura lieu le 25 et 26 septembre 2021.
- information concernant le véhicule incendié allée des champs fleuris
- visite de la zone d'activité par Madame Félix, Présidente de l'agglomération de Bourges Plus,

Séance levée à 20:00

En mairie, le 23/06/2021  
Le Maire  
Bernadette GOIN-DEMARY

